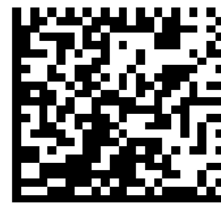


INFORMATION, DEBUT D'EXPERTISE RISQUE GRAVE PAR LE CABINET SECAFI

A Mérignac le 19/01/2016



web

Une expertise pour les salariés qui débute ce mardi 19 janvier 2016

LA DEMANDE :

Elle est issue d'un vote à la majorité des élus du CHSCT, inquiets depuis plusieurs mois de la dégradation sensible des conditions de travail sur l'ensemble des chaînes de production avions en LEAN et plus particulièrement sur la chaîne Falcon 900/2000.

Des zones de rattrapage n'ayant fait l'objet d'aucune adaptation pour la réalisation de ces opérations amène les élus du CHSCT à s'interroger sur les conséquences potentiellement préjudiciables sur les conditions de travail, la santé et la sécurité des salariés.

LA MISSION :

Il s'agira pour l'expert :

- d'Établir un état des lieux des conditions de travail et de sécurité sur l'ensemble des bâtiments impactés par le Lean et par les opérations de rattrapage,*
- d'identifier et d'analyser les facteurs techniques, organisationnels ou humains à l'origine de cette situation dégradée permanente,*
- d'identifier les causes du malaise exprimé par la souffrance de certains salariés,*
- de proposer au CHSCT toutes les recommandations utiles propices à rétablir des conditions de travail, de santé et de sécurité acceptables pour l'ensemble des salariés touchés par cette situation,*
- d'accompagner les élus du CHSCT dans le développement de leurs compétences et prérogatives en matière de santé et de prévention des risques au regard des situations de travail analysées*

***Les problématiques des fonctions supports (supply-chain, logistique, bureau de fabrication BF, bureau de préparation Falcon BPF, contrôle) seront aussi analysées par le cabinet d'expert.**

LA METHODE :

Elle se passera en deux phases :

Phase 1 : Une Phase d'écoute des salariés de l'entreprise par le biais d'ateliers collectifs qui seront animés pour identifier les irritants organisationnels.

Ces ateliers collectifs de 3 h, avec 10 participants maximum se feront sur la base du volontariat, sur invitation à partir d'un fichier du personnel anonyme. *(Des entretiens individuels pourraient s'il le faut, venir en complément.)*

Les ateliers seront animés par un consultant Secafi.

(Aucun représentant de la Direction n'assistera à ces entretiens afin ne pas influencer ces rencontres.)

Phase 2 : Mise en place de moyens après identification des facteurs de risques de la phase 1 en vue de dégager des actions de prévention opérationnelles.

A RETENIR :

Les élus au CHSCT demande à l'ensemble des salariés de tirer profit de la venue de ce cabinet d'expertise, pour enfin exprimer en toute liberté les difficultés rencontrées au cours de vos journées de travail, le plus objectivement possible, lors des entretiens collectifs avec l'expert pour ceux qui y participeront, ou lors du passage des experts dans les différents secteurs d'activité et aux différents postes de travail.

Afin d'éviter toute confusion, sachez que cette expertise n'a aucun rapport avec l'audit lancé il y a peu par notre PDG.

**Cette expertise des conditions de travail par un cabinet indépendant, chez Dassault Aviation Mérignac, n'est pas celle des élus au CHSCT mais c'est la Votre.
La réussite d'une entreprise passe également par le bien-être de ses salariés, clé de l'efficacité.**

****Pour tout renseignement n'hésitez pas à prendre contact avec vos élus.***